



« La Maison Lumni, les cours »

Des ressources pédagogiques au service des enseignements de lycée

Dans le cadre de l'opération « Nation apprenante », France 4, chaîne du service public, s'est mobilisée en partenariat avec l'éducation nationale pour mettre à la disposition des professeurs, des élèves et de leurs familles des émissions télévisuelles en lien avec les programmes scolaires.

France 4 a ainsi diffusé du lundi au vendredi des émissions quotidiennes « La Maison Lumni, les cours » destinées aux élèves de lycée. Les cours, les supports pédagogiques et les documents de prolongement sont conçus et présentés par des professeurs, titulaires de l'éducation nationale, encadrés par l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche.

Ces supports d'apprentissage, ergonomiques et accessibles aux parents comme aux familles, ont permis de dispenser des cours aux lycéens, les accompagnant ainsi que leur famille dans le cadre de la continuité pédagogique. Aujourd'hui, ces ressources sont toutes accessibles via éducol. Les émissions proposées peuvent être utilisées comme ressources pour accompagner les programmes et elles s'inscrivent au-delà de l'opération « Nation apprenante ».

Cette fiche présente des pistes de réflexion pour une exploitation pédagogique de ces ressources.

1. Des contenus adaptés aux programmes de lycée

Les cours présentés sont conformes aux préconisations institutionnelles. Des modules d'environ trente minutes sont proposés pour des enseignements :

- communs : français, anglais, mathématiques, histoire-géographie ;
- de spécialité de la voie générale : histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques (HGGSP) ; humanités, littérature et philosophie (HLP) ; langues, littératures et cultures étrangères et régionales (LLCER) ; littérature, langues et cultures de l'Antiquité (LLCA) ; mathématiques ; numérique et sciences informatiques (NSI) ; physique-chimie ; sciences de l'ingénieur (SI) ; sciences de la vie et de la Terre (SVT) ; sciences économiques et sociales (SES).

Les ressources prennent la forme de vidéos, qui peuvent être accompagnées de documents pédagogiques annexes (corpus d'images ou de textes, diaporamas, exercices...) permettant d'anticiper ou de prolonger les séances.

Les vidéos ont différents objectifs : apprentissage d'éléments de méthodologie, présentation d'enseignements de spécialité, traitement d'éléments de programme, préparation aux épreuves du baccalauréat. Pour le lycée, les vidéos n'ont pas vocation à traiter de manière exhaustive une partie du programme, mais s'attachent à faire des focus sur des points de programme pouvant être traités dans le cadre des émissions.

2. Un outil pour la mise en œuvre d'un enseignement hybride

Les cours Lumni constituent des ressources pédagogiques sur lesquelles les professeurs peuvent s'appuyer dans la conception de leur progression annuelle. Elles peuvent notamment concourir à la mise en place d'un enseignement hybride qui prévoit des moments hors la classe et en classe.

Les professeurs procèdent alors à des aménagements afin d'exploiter la plus-value de ces ressources en ligne, par exemple en :

- identifiant les contenus accessibles en amont et en aval de la classe ;
- prévoyant des supports pédagogiques privilégiant l'autonomie des élèves ;
- programmant une alternance entre les modalités de travail en classe et à distance ;
- intégrant ces supports à leurs démarches ;
- choisissant de redécouper, de rythmer différemment les vidéos...

Quand utiliser les émissions « La Maison Lumni, les cours » ?		
<p>En amont de la séance en classe pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - préparer des activités qui seront faites en classe ; - introduire un chapitre ou une notion ; - faciliter la lisibilité des apprentissages par les familles. 	<p>Pendant la séance en classe pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - travailler entre pairs ; - travailler sous forme d'ateliers ; - gérer l'hétérogénéité des élèves en proposant des activités différenciées. 	<p>En aval de la séance en classe pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - réactiver des apprentissages faits en classe ; - travailler individuellement à partir d'une vidéo sélectionnée par le professeur ; - poursuivre le travail réalisé en classe ; - prolonger une thématique ; - faciliter la lisibilité des apprentissages par les familles.

3. Des démarches didactiques pour les enseignants

Les séances enregistrées valorisent des stratégies didactiques qui peuvent être reprises par les professeurs dans le cadre ordinaire de la classe.

Les séances filmées reposent sur une conception didactique fine et structurée. Tous les éléments structurels d'une séance type ont été réfléchis en amont : attendus visés, activités à réaliser, progressivité des différentes étapes, matériels et supports requis, gestion du temps.

Les professeurs débutent la séance en explicitant clairement les objectifs d'apprentissage poursuivis avec les élèves auxquels ils s'adressent directement. Ils rappellent le titre de la séquence, l'ordre de la séance dans la séquence, voire anticipent le cours suivant.

Les professeurs veillent à donner du sens aux apprentissages et s'attachent à :

- fournir des explications claires et adaptées ;
- donner des consignes explicites ;
- rythmer les séances ;
- adopter une gestuelle et un langage corporel signifiants ;
- s'adresser directement aux élèves de manière collective et individuelle ;
- faire vivre la co-animation.